

Malheureusement, le Rectorat ayant arrêté l'intervention de personnes extérieures dans les écoles primaires, il a fallu revoir cette stratégie de sensibilisation et d'initiation.

La Communauté de Communes Canche Ternoise a alors pris la compétence de la formation en créant une école de musique dans les villages d'Azincourt, Blangy et St Georges. Faute de professeurs ou faute d'élèves, le succès escompté n'est pas à la hauteur de l'investissement.

Depuis 2008, l'effectif de l'harmonie ne cesse de diminuer. Aucun élève formé n'est venu le renforcer. Aujourd'hui il est de 10 musiciens. Nous ne pouvons que remercier tous ceux qui viennent des formations voisines nous renforcer lors des concerts, la municipalité pour sa subvention ainsi que le conseil Général qui nous a offert cette année un saxo alto.



Conscients du problème, certains « anciens », très attachés à l'harmonie ont repris du service ou appris le solfège et la pratique d'un instrument afin de grossir rapidement l'effectif. La CCCT va relancer une campagne de sensibilisation en distribuant une affichette dans toutes les maisons des 19 communes soit 4200 habitants.

Espérons que cet appel recevra un écho favorable auprès de nombreuses personnes. Le tarif de 70€ pour l'année scolaire est des plus compétitifs, comparé à celui des formations voisines qui accueillent une centaine d'élèves.

Autre lueur d'espoir, la réforme des rythmes scolaires : elle prévoit la mise en place d'activités extra-scolaires. La musique y retrouvera peut-être sa place.

Malgré ce constat pessimiste, la vie de notre association continue et nous ferons tout pour contribuer à sa pérennité. Car, comme on l'entend parfois dans notre milieu : « Une fête sans musique c'est comme une tartine sans beurre »

Notre prochaine sortie est programmée le dimanche 14 avril à 15h30 à l'occasion du concert de printemps.

Merci de votre soutien et à bientôt

Le président : Hubert Louchet

LES AMIS DE STE BERTHE

Notre paroisse possède un patrimoine de 6 bannières qui sont mises à l'honneur chaque année à l'occasion de la Neuvaine



Ste Berthe. Leur histoire est assez ancienne voire inconnue. C'est grâce aux inventaires de « la fabrique du conseil paroissial » (assemblée qui avait en charge la gestion des biens de la commune) que notre historienne Charlette a pu retracer leur origine :

- 1- **La Sainte Vierge** : Elle fut offerte par les jeunes filles qui faisaient partie de l'Association des enfants de Marie en 1872
- 2- **Saint Joseph** : Elle date aussi de 1872 et fut offerte par une personne qui souhaitait rester anonyme.
- 3- **L'Enfant Jésus** : Elle a été achetée en 1910 pour la somme de 337 Frs par l'Abbé Rouget.
- 4- **Sainte Berthe** : En 1883, un membre de la fabrique fait observer qu'un grand nombre de personnes trouvent que la bannière n'est plus assez belle pour figurer lors des grandes cérémonies. Le conseil constate que cette observation est fondée et charge l'Abbé Fourcy d'en acheter une nouvelle. En 1886, les petites recettes provenant de pain bénit et de petites chaises, augmentés des quêtes extraordinaires et d'autres économies ont largement contribué à payer, entre autre cette bannière faite à Lille.

5- **Sacré cœur** : Pas de trace d'achat mais elle apparaît toutefois dans l'inventaire réel de 1910 établi lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On peut donc la situer entre 1900 et 1910.

6- **Saint Gilles** : Elle a été aussi achetée en 1910 avec celle de L'Enfant Jésus. Après plus d'un siècle d'exposition, le temps a fait son œuvre et elles ont besoin aujourd'hui d'une restauration pour continuer de traverser les prochaines années. L'association souhaite faire appel à des bénévoles, des couturières qui accepteraient de donner de leur temps pour réaliser ces quelques travaux de retouche.

Si vous souhaitez œuvrer à cette sauvegarde de notre patrimoine local, merci de vous rapprocher de Florimond EVRARD. Tel : 03.21.41.85.19. Notre association tient aussi à remercier M. Guy Lefebvre pour le travail de restauration de différentes statues de l'église. A 83 ans, sa passion pour la peinture est intacte et un atout formidable pour la remise en état du patrimoine de notre église. Il a fait don d'un magnifique tableau de la chapelle Ste Emme qu'il a réalisé il y a une vingtaine d'année et les statues de la Vierge et de Ste Thérèse sont parées pour traverser le 21ème siècle. Nous ne pouvons qu'être admiratif pour ce travail bénévole : encore un grand **MERCI M. Lefebvre**.



M.Lefebvre et la statue de Ste Thérèse

Pour les internautes, n'oubliez pas le site de la commune: <http://www.blangy-sur-ternoise.com>
Prochain bulletin: Début Mai 2013

I.P.N.S



Janvier -
Février 2013

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°30



Parution Début
Mars 2013

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

C'est déjà le 30ème numéro du bulletin municipal. La nouvelle version semble faire l'unanimité grâce aux « Echos » que nous avons pu recevoir. Encore un grand merci pour votre présence à la cérémonie des vœux. Elle montre l'intérêt que vous portez à notre commune et la confiance que vous apportez au conseil municipal pour les travaux réalisés et les projets mis en place.

Les deux premiers mois de l'année 2013 ont été marqués par des conditions climatiques exceptionnelles. Après une période pluvieuse où les précipitations ont battu des records et mis les riverains de la Ternoise en vigilance quasi permanente, c'est la neige et des températures glaciales qui lui ont succédé, impliquant des conditions de circulation routière mais aussi pédestre difficiles. Certaines activités professionnelles et associatives en ont souffert. Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'espérer que le printemps qui s'annonce soit beaucoup plus clément.

Le conseil municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, et Jeudi de
14h à 18h et le Vendredi de
9h à 12h
Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :
Le Maire M. Massart:
Vendredi de 16h à 17h30
Le 1^{er} Adjoint : J.L. Massart
Lundi de 18h à 19h
Le 2^{ème} Adjoint : M. Poulain
Mardi de 18h à 19h
Le 3^{ème} Adjoint : S. Martin
Jeudi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence
Postale à la Mairie:
Du lundi au samedi
De 9h15 à 11h45.
Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la
bibliothèque:
Le Samedi de 10h à 11h30 et
le Jeudi de 17h45 à 18h45,
Pour tout renseignement,
contacter Mme Louchet au
Tél:03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des
Eaux à la maison des
Associations:
Mardi et Mercredi de 14h à
18h et le Jeudi de 13h à 15h
Tél:0321036869

Ramassage des ordures
ménagères :
Tous les Mardis matins

Ramassage des déchets
recyclables :
Vendredis 08 et 22 Mars,
5 et 19 Avril 2013.

Dépôt des déchets verts,
encombrants ménagers
et gravats :
A Incourt, le vendredi
de 14h à 18h et le
samedi de 9h30 à 13h.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 11 Janvier 2013 : Cérémonie des vœux

C'est devant une assemblée conséquente que s'est déroulée la cérémonie des vœux à la salle des fêtes. Après avoir présenté les vœux du conseil municipal à l'assemblée, Jean-Luc Massart, 1er adjoint, a retracé à l'aide d'un diaporama, les actions menées et les travaux réalisés en matière de voirie, sur les bâtiments communaux mais aussi les investissements dans le matériel sans oublier les nouveaux commerces et les rendez-vous festifs.



Puis Michel Massart, maire, a pris le micro pour tracer les grandes lignes de 2013 avec des projets qui ne verront pas forcément tous le jour dans les douze mois qui viennent mais seront étudiés avec l'espoir de les réaliser dans les années à venir. Beaucoup dépendent des aides qu'apporteront les institutions (état, conseil général, CAF, etc).

Le plateau omnisports prévu depuis quelque temps près du terrain de football sera réalisé tandis qu'en matière de voirie le conseil prévoit une intervention sur les rues du Moulin, de Tilly, de Courcelles et la petite rue Basse Boulogne mais aussi pour les trottoirs de la rue de Fruges. Le dossier le plus préoccupant de l'année 2013 sera sûrement celui du groupe scolaire. Construit en 1978, il a besoin d'une rénovation au niveau de la toiture mais aussi de

Les Services Santé

Médecin:

M. PSZOTA Adrian
03.21.47.48.93 ou
07.87.15.27.45

Infirmier(e)s :

Mme Obin ou Mr Vermech
03.21.41.82.88 ou
06.45.92.06.38

Ostéopathe: GUNGAH V.

03.21.41.29.84 ou
06.98.08.50.74

Pédicure-Podologue:

M.Mortreux Nicolas
03.21.03.52.76 ou
06.82.16.50.83

Pharmacie C.Martin:

03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine:

Tous les Mercredis, de
18h30 à 19h30.

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis: Rendez-
vous à 14h30 sur le parking
de l'église.

Les Rendez-vous des Mois

de Mars et Avril 2013

Dimanche 17 Mars:

Concours de cartes du club
des aînés.

Vendredi 22 Mars:

Soirée Sillon de Culture
avec NÚEVO FLAMENCO
ensemble espagnol

Samedi 23 Mars:

Soirée Karaoke organisée
par les Idems

Dimanche 31 Mars :

Concours de coqs au profit
de l'Harmonie.

Festival des Majorettes à la
salle des fêtes d'Auchy

Jeudi 11 Avril :

Marche de Printemps

Dimanche 14 Avril :

Concert de Printemps de
l'Harmonie

Dimanche 21 Avril :

Nettoyage de Printemps

Horaires des cérémonies religieuses :

Samedi 02 Mars

à Béalencourt : 19h

Samedi 09 Mars

à Rollancourt : 19h

Dimanche 17 Mars

à Blingel : 19h30

Dimanche 24 Mars

Célébration des Rameaux
à Blangy : 11h

Dimanche 31 Mars

Pâques

à Blangy: 10h30

Dimanche 07 Avril

à Auchy : 11h

Samedi 13 Avril:

à 19h à Eclimeux

Dimanche 21 Avril :

à Blangy : 11h

Dimanche 28 Avril:

à Fyllièvres: 11h

Etat civil:

Naissances

VERNY Clément

le 23/01/2013

Décès

GARBE Claude

le 19/01/2013

l'ensemble du bâtiment qui ne répond plus aux normes énergétiques actuelles . La salle des fêtes est aussi concernée mais n'est pas pour l'instant une priorité.

Michel Massart a aussi insisté sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'étude depuis 2009. Celui-ci a été transmis au préfet pour approbation, Il permet de prévoir le développement de la commune sur le plan économique mais aussi de l'habitat .

Après les interventions des invités qui ont salué le dynamisme de la commune (Bernard Boulet, président de Canche-Ternoise, Pascal Deray, président du pays des 7 vallées et Jean-Claude Darque, conseiller général) et évoqué la future Communauté de Communes, Michel Massart a remis des diplômes de la médaille du travail à deux blangiaquois : pour 35 ans à Dany Willemand, secrétaire chez Somater Conditionnement à Frévent et pour 30 ans à Bertrand Royon, employé chez Herta à St-Pol.

La cérémonie s'est terminée avec le traditionnel pot de l'amitié accompagné de mignardises qui a permis aux élus et à la population d'échanger sur de nombreux sujets dans une ambiance très conviviale.

Jeudi 17 Janvier 2013 : Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Michel Massart pour débattre des points suivants :

Dossier Audit énergétique de l'Ecole et demande de subventions. Madame Merlot de la société ADEL et Monsieur Mensouri d'ADEquation sont venus présenter l'étude du bilan énergétique du groupe scolaire. Elle montre une consommation énergétique très importante par rapport à un même bâtiment construit aux normes actuelles . L'amélioration de la consommation énergétique passe par un isolement des murs extérieurs et de la toiture, le changement des menuiseries, l'isolation de la distribution du chauffage et le changement d'éléments tels que le circulateur et le régulateur avec programmateur, l'installation d'une ventilation double flux et de robinets thermostatiques sur les radiateurs. Trois scénarios ont été présentés au conseil.

Scénario	Coût des travaux HT	Economie sur le budget Energie par an	Taux d'économie sur le budget Energie
1	63 981 €	1666 €	18,28 %
2	151 725 €	5146 €	56,46 %
3	191 725 €	5331 €	58,50 %

Les économies sont calculées sur la base de la moyenne des budgets de 2011 et 2012 soit : 9112 €. Elles ne tiennent pas compte d'une augmentation du coût des énergies.

L'écart entre les scénarios 2 et 3 est dû à l'investissement dans une chaudière à granules, ce qui n'implique pas une économie d'énergie importante. En conséquence, le conseil opte à l'unanimité pour le scénario 2 et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches auprès des différents organismes pour l'obtention de subventions.

Lecture de courrier : Dans une lettre adressée au conseil, Madame CRETEL tient à faire part du manque de civisme de certains conducteurs concernant le stationnement sur les trottoirs et l'insécurité créée par des travaux qui ont tendance à durer. Monsieur le Maire tient à faire remarquer que les personnes concernées ont déjà été prévenues pour ces faits. Le changement est immédiat après la discussion mais le naturel revient vite au galop ! Dans ces conditions , si les faits sont de nouveau constatés, Monsieur le Maire jouera son rôle de responsable de la police municipale.

POUR LES RESTOS DU COEUR



Samedi 02 Février, les joueurs de scrabble du club des aînés en association avec le club de Fruges et celui de Marconnelle ont disputé la partie organisée par la Fédération au profit des Restos du cœur. 13 joueurs ont participé à ce tournoi qui a permis de récolter 86 € qui seront intégralement reversés aux Restos du cœur.

CONCOURS DE CARTES DE LA JSB

Samedi 24 février, la JSB Football présidée par Jean-Marie Delmaire organisait son traditionnel concours de cartes où les amateurs de belote ou de manille pouvaient miser pour gagner une excellente andouille . En parallèle, un tournoi de poker animé par Romain Louvet accueillait plus de 50 joueurs. Les différentes « mains » associées aux « blindes » se sont prolongées tard dans la nuit (3h30) pour désigner le vainqueur de cette deuxième édition M. Sannier David qui remporta une tablette tactile. La JSB remercie tous les participants ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué au succès de ce concours de cartes plutôt original.



50 ANS DE MARIAGE



Le 20 octobre 2012, entourés de toute leur famille, M. et Mme Copin se sont présentés à la mairie pour fêter leurs 50 ans de mariage. Unis depuis le 06 octobre 1962, le couple réside à Blangy depuis 1963. Originaire de Ramecourt où il a épousé Geneviève, M. Claude Copin a connu son épouse à l'occasion de son service militaire à St Dizier. Elle résidait alors à Baillard sur Marne. De leur union naquirent 4 enfants. Aujourd'hui, la famille s'est agrandie de 11 petits enfants et 5 arrière petits enfants. Tous ont ainsi partagé dans une ambiance conviviale ce moment particulier de la vie d'un couple.

Le conseil municipal renouvelle toutes ses félicitations à M. et Mme Copin.

La Page des Echos

« LA TRUITE DE BLANGY » PREPARE L'OUVERTURE

A quelques jours de l'ouverture, on peut dire que la société se porte bien avec une cinquantaine d'adhérents. Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 24 janvier au siège « Le Mac Allister », quelques petits changements ont été évoqués, en rapport avec la réciprocité. Ce système de fonctionnement a fait ses preuves pour les chevaliers de la gaule . En effet, avec leur carte-permis, les pêcheurs « réciprocaires » de la vallée de la Ternoise peuvent pêcher sur les parcours de la Gaule (de St Pol à Tilly), à Blangy , à Auchy les Hesdin....(sauf à Rollancourt qui n'adhère pas au système). La réciprocité étendue à 75% des lots de pêche du département permettrait de pêcher pratiquement partout avec le permis à 25€ au lieu de 64€ actuellement.

Les changements décidés lors de l'assemblée sont les suivants : Mise en place d'un règlement intérieur commun aux sociétés de la Ternoise avec nouveauté pour la « Truite » : l'autorisation de pêcher au lancer (cuillers et leurres) sauf les jours de « rempoissonnement » (les dates seront communes). Maintien des parcours « NO KILL » : en août, les truites farios prises seront remises à l'eau afin de favoriser le repeuplement naturel. La question des pontons pour pêcheurs handicapés est toujours à l'ordre du jour mais la pose ne peut être effectuée que par la fédération. Le débat sur ces différents points a été très animé malgré le petit nombre de participants.



Le bureau reste inchangé depuis 2009 : Président:André Peylet ; vice-président : Jean-Marie Huart ; secrétaire : Francis Savrot ; trésorier : Jean-Robert Cadet ; commissaires aux comptes : Jacques Dauchet et Bruno Cadet.

La situation financière de la société est stable. Une gestion saine laisse en fin de saison un fond de roulement largement suffisant pour financer les « rempoissonnements » et les autres dépenses. Elle permet

aussi de pratiquer des coûts bas pour la délivrance des permis. Ceux-ci sont ceux de la Fédération : carte adulte : 64€, carte de 12 à 18 ans : 10€, carte découverte femme : 30€. Les enfants de moins de 12 ans pourront pêcher gratuitement à condition d'être accompagné d'un adulte.

La principale animation est le concours de cartes : il a eu lieu le 03 février et a connu comme chaque année, une très bonne fréquentation.

L'ouverture aura lieu le 9 mars prochain. Les grands pêcheurs devant l'Eternel prient pour qu'à cette date, jugée trop hâtive pour notre région, il n'y ait pas neige et glace sur les rives de la Ternoise.

JR Cadet



Lors du concours de cartes

L'HARMONIE RECRUTE !

Créée en 1921, l'harmonie municipale est certainement l'association la plus ancienne mais aussi, la plus représentative au niveau culturel de la commune . Depuis sa création, le village a toujours soutenu l'harmonie pour la formation des jeunes musiciens et l'achat de matériel. Quoi de plus naturel que d'investir dans l'apprentissage du solfège et la pratique d'un instrument qui au final permettent de présenter au public une formation conséquente, performante pouvant présenter un répertoire varié pour le plus grand plaisir des mélomanes. Jusqu'en 2006, l'intervention d'un professeur de musique à l'école primaire contribuait à initier une vingtaine de jeunes au solfège et à la flûte. Après le CM2 environ 50% d'entre eux continuaient la pratique et le perfectionnement au sein de l'harmonie, et à terme, intégraient l'effectif de la formation qui se maintenait à une bonne trentaine de musiciens.

